

## MÉTROPOLE DE LYON

## Laurent Wauquiez (LR) mise sur les élus



Le maire de Bron Jérémie Bréaud (ici au centre) conduira la liste de Laurent Wauquiez (LR) dans la Métropole de Lyon.

Photo Progrès/Cyrille SEUX

**La liste LR pour les élections régionales sur la Métropole de Lyon rassemble une ribambelle d'élus. Le choix d'un ancrage politique local qui n'a rien d'anodin pour un scrutin dont on doute s'il saura mobiliser les électeurs.**

C'était la dernière présentation de liste de Laurent Wauquiez (LR) pour les élections régionales du 20 et 27 juin prochains. Le président sortant a dévoilé les 37 candidats sur la Métropole de Lyon, ce mardi à l'Hippodrome de Bron. Une liste dirigée par le maire de la ville hôte : Jérémie Bréaud. Un choix « coup de cœur » pour « un homme courageux », selon Laurent Wauquiez.

## Sécurité, santé, emploi et environnement

Le quadrangénaire brondillant conduira une équipe composée d'une ribambelle d'élus. LR s'appuie sur son vivier. Les élus, dont près d'une vingtaine de maires, composent l'essentiel du casting.

On y retrouve, en position éligible si les choses tournaient en leur faveur : Jérôme Moroge (LR) de Pierre-Bénite, Laurence Fautra (LR) de Décines, Marie-Hélène Mathieu de Saint-Didier-au-Mont-d'Or ou bien encore Pierre Oliver du 2<sup>e</sup> arrondissement. Marylène Millet, la première magistrate de Saint-Genis-Laval est en deuxième position. Une caution au centre à l'image des 7<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> places dévolues aux UDI Romain Champel et Christophe Geourjon.

Un ancrage local stratégique pour un scrutin où il faudra mobiliser malgré le peu d'appétence présumé des électeurs. Pour les convaincre ? Laurent Wauquiez a délivré ses priorités : la sécurité, « l'affaire de tous » même si ce n'est pas une compétence régionale. L'emploi, avec le retour des entreprises et de la production sur le territoire. La santé ainsi que l'environnement, avec du concret et non de « l'idéologie et du sectaire » via notamment le développement du RER à la lyonnaise et l'amélioration de la qualité de l'air.

C. S.

## RHÔNE

## Une dématérialisation qui pénalise les étrangers

**Le tribunal administratif de Lyon examinait mardi un recours déposé contre la dématérialisation des services de la préfecture. Les ressortissants étrangers sont pénalisés dans leurs démarches, dénoncent plusieurs associations. L'Ordre des avocats leur apporte son soutien.**

Plus de file dérangeante devant la préfecture depuis le premier confinement, alors que jusqu'à 400 personnes s'y pressaient, chaque jour, pour accéder au service d'accueil des étrangers. Ce depuis des années. La raison ? Un accès exclusivement dématérialisé a pris le relais pour cause de crise sanitaire, afin de « réguler le flux journalier et faciliter les démarches », avancent les services de l'État.

## « Il y a dégradation de l'accès aux services publics »

Ce que conteste la Cimade (association de conseil et d'accompagnement des personnes étrangères dans leurs démarches), rejointe par la Ligue des Droits de l'Homme et encore le Groupe d'information et de soutien des immigrés. Soutien de poids, l'Ordre des avocats, « sans vouloir accabler la préfecture », partage le constat des associations et a choisi d'intervenir dans le contentieux pour demander la mise en place d'alternatives et de moyens humains supplémentaires. De quoi donner lieu à une audience fleuve, ce mardi, au tribunal administratif de Lyon, dans le cadre d'une procédure en référé. Car il y a urgence, selon les associations, les étrangers « se trouvant privés de leurs droits les plus fondamentaux ».



Avant l'audience, les soutiens de la Cimade, se sont réunis devant le tribunal administratif de Lyon. Photo Progrès/Dominique MENVIELLE

« Il y a dégradation de l'accès aux services publics », constate Me Lantheaume, avocat de la Cimade pointant une complexification des démarches à effectuer. Autre conséquence, le volume de contentieux grossit. Pour l'Ordre des avocats, Me Vibourel décrit des confrères submergés de demandes de ressortissants étrangers ne parvenant pas à accéder à un simple rendez-vous en préfecture, pas plus qu'à effectuer une demande de naturalisation, par exemple.

## Un manque de moyens

« Ce n'est pas le procès de la dématérialisation, qui peut être un progrès pour l'usager », note encore Me Lantheaume. C'est le cas, selon la directrice du service des étrangers de la préfecture, qui fait état d'un nombre de démarches en augmentation. Ce que contestent les associations. L'occasion pour la juge des référés de s'étonner de l'absence totale de chiffres sur le nombre de demandes traitées, sur le nombre de titres accordés, dans le mémoire produit par la préfecture.

Celle-ci reconnaît un manque de moyens humains qui s'est aggravé durant la crise sanitaire. « Plutôt qu'une adaptation du service public à la demande, on fait en sorte que la demande soit adaptée aux moyens », dénonce encore l'avocat des associations. Et de regretter que le nouveau système mis en place pendant la crise, ne soit pas présenté comme temporaire. « Nous nous adaptions constamment », se défend la préfecture, laissant entendre que d'autres évolutions interviendront.

La possibilité d'un envoi postal est réclamée, en tant qu'alternative au seul téléservice. Avant cela, l'Ordre des avocats a dénoncé « l'opacité, la complexité et l'absence d'alternative » à l'œuvre en préfecture et rappelé qu'un rapport 2019 du Défenseur des Droits portant sur la transformation numérique, la considère comme inéluctable « à condition qu'elle ne laisse personne de côté ».

La juge des référés rendra sa décision le 25 mai au plus tard.

Dominique MENVIELLE

## RHÔNE

## Déclarer ses revenus : les dates butoirs approchent

Sur le département du Rhône, les dates limites pour les déclarations de revenus approchent. La date butoir est fixée au jeudi 20 mai pour les contribuables optant pour la déclaration papier. Ceux qui choisissent la déclaration en ligne ont un délai plus long, fixé au mardi 8 juin.

En cas de questions, il est possible de prendre rendez-vous sur Internet - impots.gouv.fr (espace particulier - ou via la rubrique « Contact ») ou par téléphone au 0809 401 401 (appel non surtaxé). Pour les personnes qui ne pourront obtenir un rendez-vous avant les dates limites, il sera possible de corriger les déclarations après les dates limites. Ceux qui déclarent leurs revenus en ligne, sur le site impots.gouv.fr, pourront rectifier leur déclaration de revenus en ligne, y compris après la date limite de dépôt. Si vous déposez une déclaration papier, vous pourrez informer votre service des impôts des particuliers d'une correction, soit par courrier, soit en déposant une nouvelle déclaration de revenus papier.

RHO17 - V1

## LYON

## Social : plusieurs centaines de manifestants dans les rues

Dans le cadre d'une mobilisation nationale de la CGT Énergie, plusieurs centaines de manifestants ont rallié Confluence ce mardi vers 13 heures, 500 d'après la police. Ils étaient partis de la place Jean-Macé (Lyon 7<sup>e</sup>) vers 10 h 30.

Le mot d'ordre : « Contre le projet Hercule EDF et le démantèlement du service public de l'énergie. » Des gaziers et des électriciens particulièrement remontés et inquiets par les grandes manœuvres qui se profilent dans le secteur. Le secrétaire général de la CGT Mines-Energie, Sébastien Menesplier, a dénoncé des réformes « pour casser » les entreprises publiques. Avec également la crainte d'une remise en question du statut des salariés et du lâchage de certaines entités, comme Photowatt (Isère).

Cette mobilisation intervient alors qu'EDF vient de ranger dans les cartons, son projet (le fameux Hercule) de scission en plusieurs entités. Les promesses du gouvernement

qui envisage un « grand EDF » sont très loin de convaincre les manifestants qui comptent bien monter à Paris fin juin. Objectif : « 20 000 électriciens et gaziers dans la rue ».

A noter que deux autres cortèges battaient le pavé lyonnais ce mardi. Les cheminots de la CGT se sont rassemblés à 10 h 30 place des Archives du côté de Perrache « pour revendiquer l'accès à une protection sociale de haut niveau pour tous les cheminots, actifs et retraités ».

La Poste était également mobilisée. Là aussi, la CGT était sur le front social pour dénoncer les réorganisations. Les postiers se sont rassemblés place Antonin-Poncet à 11 heures.

Ces mouvements ont provoqué quelques coupures d'axes, notamment le cours Charlemagne. La circulation des lignes de tram est perturbée. La manifestation doit se disperser vers 14 heures.